



### SOMMAIRE

**p.1**

Des nouvelles de vos  
1237 arbres

**p.2**

Intersyndicale nationale

**p.3**

Prime de Partage de la  
Valeur (PPV)

**p.4**

Vente du chalet de  
Courchevel à un fonds  
d'investissement



1237 arbres plantés sur la parcelle d'Auteuil dans l'Oise



SCANNE MOI  
Pour voir le film

## DES NOUVELLES DE VOS 1237 ARBRES

Le 2 février dernier, sous un froid glacial, nous vous avons présenté la parcelle qui allait accueillir les 1237 arbres symbolisant les 1237 votes UNSA recueillis lors de la dernière élection professionnelle (CUEP décembre 2022). À cette occasion, Thomas Cousin (de la Société Forestière) nous a expliqué la première étape de préparation du sol (sous-solage) nécessaire avant la mise en place des nouveaux plants.

Début septembre, nous sommes retournés visiter la parcelle d'Auteuil dans l'Oise. Elle s'est transformée et accueille désormais plusieurs milliers d'arbres de 30 à 80 cm.

Comme nous l'avions initialement envisagé dans le plan de reboisement, la parcelle est constituée d'un mélange d'essence de chênes sessiles, tilleuls et merisiers.

Le taux de reprise est de 90 % ce qui est excellent compte tenu de la météo de ces derniers mois. La provenance locale est Certifiée.

Ce projet nous tient particulièrement à cœur. Nous suivons la parcelle de près et nous vous tiendrons régulièrement informés de son développement.

**MERCI ENCORE AUX 1237 ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS DE LA CDC QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE BEAU PROJET !**



# INTERSYNDICALE NATIONALE

## LE 13 OCTOBRE, EN FRANCE ET EN EUROPE, MOBILISONS-NOUS CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR LES SALAIRES ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

En cette rentrée sociale, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. La colère contre la réforme des retraites est intacte et des milliers de travailleurs seront pénalisés par son application à marche forcée le 1er septembre.

Alors que les profits explosent dans la plupart des grandes entreprises, plus que jamais un meilleur partage de la richesse produite est impératif. Des mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État sont insuffisantes pour répondre à l'inflation et l'augmentation des coûts tels que l'énergie, l'alimentation, le logement... Nos organisations réaffirment ensemble que ce sujet nécessite une augmentation du SMIC et des politiques salariales dans les branches, les entreprises et la Fonction publique. Nous appelons les employeurs à ouvrir des négociations à tous les niveaux. Cette meilleure répartition des richesses au profit des salariés constitue également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Cette année encore, l'été a mis en lumière les conséquences dramatiques du changement climatique et la nécessité d'engager une transition écologique socialement juste. Nous sommes toutes et tous concernés. Les impacts de cette transition écologique juste sont multiples et concernent à la fois les activités, les conditions de travail, les métiers, les emplois, les qualifications et les compétences. Pour répondre à ce défi majeur, il faut dès aujourd'hui apporter des solutions immédiates, anticiper les impacts et préparer les investissements nécessaires, sécuriser l'emploi des travailleuses et travailleurs et les associer aux choix qui les concernent. Au lieu de cela la fragilisation de l'industrie continue sous la pression des actionnaires.

Le PLF et le PLFSS en cours de préparation doivent être à la hauteur des enjeux de la période et de demain. Pour nos organisations ces projets doivent être porteurs de justice sociale. Dans ce cadre, la conditionnalité des 150 à 200 milliards annuels d'aides aux entreprises doit être débattue. Le PLF et le PLFSS doivent renforcer nos services publics, à commencer par l'hôpital, l'école, l'enseignement supérieur et la recherche...

Les négociations nationales qui vont se tenir, notamment en matière de retraites complémentaires et d'assurance chômage, dans les mois à venir seront capitales pour créer et renforcer les droits sociaux des travailleurs. Nos organisations réaffirment la nécessité de répondre aux aspirations démocratiques des travailleurs pour une meilleure représentation collective en revenant sur les ordonnances travail et la loi de transformation de la fonction publique.

L'ensemble de ces sujets sont partagés à l'échelle européenne. Nos organisations, avec le mouvement syndical européen, sont mobilisées pour la solidarité, la transition écologique juste et contre les politiques d'austérité. Nos organisations appellent à une journée de mobilisations et de manifestation le vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme.

Nos organisations se réuniront de nouveau au mois de septembre pour la préparation de cette journée.

Paris, le 28 août 2023

# L'UNSA FONCTION PUBLIQUE DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES POUR L'ANNÉE 2024



Face à l'inflation constatée en août dernier, 4,9 % sur l'année et 21 % sur les produits alimentaires, l'UNSA vient d'écrire au Ministre de la Fonction publique, en cette période de préparation du budget 2024, pour demander de nouvelles mesures afin de compenser le décrochage accentué de la rémunération de tous les agents publics par rapport à l'inflation.

Les mesures 2023 ne permettent pas de maintenir le pouvoir d'achat des personnels. Les primes accordées à un agent sur deux sont insuffisantes pour enrayer le décrochage général des rémunérations. L'attractivité de la Fonction Publique continue de se détériorer et les écarts avec le secteur privé se creusent...

**L'UNSA demande notamment une nouvelle hausse de la valeur du point d'indice, avec une date d'effet au 1er janvier 2024 et revendique une revalorisation des rémunérations de 10 % pour tous les personnels.**

# VENTE DU CHALET DE COURCHEVEL À 64 M€ À UN FONDS D'INVESTISSEMENT ANGLAIS : LA VISION SOCIALE DU DG DE LA CDC FORTEMENT REMISE EN CAUSE !



Rappelez-vous en 2021, le Directeur général de la Caisse des Dépôts décidait unilatéralement de retirer la gestion du chalet de Courchevel au Cosog pour le vendre. Malgré la mobilisation du personnel et l'action unitaire de toutes les organisations syndicales, Éric LOMBARD est resté inflexible et a maintenu sa décision personnelle. Au-delà de l'octroi d'une compensation financière supplémentaire versée au Cosog de 490 000 € fondée sur un prix de vente de 20 M€, le Directeur général s'était engagé à ce que la future structure reste dans le domaine du social.

Les révélations, faites en février dernier par la presse, s'avèrent malheureusement exactes aujourd'hui, tant sur le prix que sur les acquéreurs avec un montage entre le fonds anglais la Folie Douce et Stéphane Courbit, l'un des plus riches hommes d'affaires français. Nous ne pouvons prédire l'avenir du chalet mais il ne sera certainement pas social !

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL N'A PAS TENU SES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Au regard du prix de vente plus de 3 fois supérieur à son estimation première, l'UNSA revendique que la compensation financière versée au Cosog soit au minimum multipliée par 3. Cette demande est d'autant plus légitime qu'il n'est aujourd'hui plus possible de faire partir les personnels et leurs familles à la montagne dans des stations de ski à des coûts acceptables pour toutes les catégories du personnel.

L'UNSA espère que toutes les organisations syndicales s'associeront à cette demande d'augmentation pérenne du budget du Cosog.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL A SURTOUT FAIT UNE OPÉRATION FINANCIÈRE AU DÉTRIMENT DE L'INTÉRÊT SOCIAL DE SES AGENTS. IL A CÉPENDANT UNE OCCASION DE SE RATTRAPER EN AUGMENTANT CONSIDÉRABLEMENT LE BUDGET ALLOUÉ À L'OFFRE MONTAGNE DU COSOG DÈS CETTE ANNÉE !**

Bulletin d'information des personnels publics et privés  
UNSA Caisse des Dépôts  
56 rue de Lille, 75007 Paris.  
Directrice de la publication : Salomé Vaillant  
Rédacteur en chef : Jorge Ricardo  
Conception : Vincent Arquer  
Imprimerie CDC

